

Lettre aux adhérents, le 3 novembre 2020

Objet : COVID 19 : nouveau confinement et nouvel arrêt de nos activités sportives

Au printemps dernier, lors de la mise en place d'un premier confinement et après la fermeture de toutes les installations sportives dont bénéficiaient nos sections dans la pratique de leur sport favori, j'écrivais au nom du bureau de l'USC :

*« Notre Association Sportive, ses adhérents et ses salariés, vivent aujourd'hui une période extrêmement difficile avec une épidémie jamais rencontrée dans le monde depuis un siècle.*

*Notre préoccupation prioritaire individuelle et collective au quotidien, est de préserver votre santé et celle de nos professionnels, sportifs et administratifs, en respectant et en faisant respecter à la lettre, les mesures de confinement décrétées par le corps médical et l'état français. La commune de Carrières-sur-Seine et les collectivités locales voisines, ont dès le vendredi 13 mars en fin d'après-midi, décidé et ordonné la fermeture de toutes les installations sportives municipales (intérieures et extérieures), et ce jusqu'à nouvel ordre.*

*Ainsi les enseignants et encadrants sportifs de toutes nos sections n'ont pu continuer d'assurer leurs activités depuis cette date. De plus, les dirigeants se sont conformés aux décisions de leurs fédérations (report, annulation des manifestations et compétitions). ».*

La saison sportive 2019/2020 a pu reprendre, mais pour certaines activités sportives uniquement, avec un cahier des charges de prévention sanitaire très strict, principalement en extérieur, en juin, avec une pandémie dite totalement sous contrôle (selon les autorités françaises). Par contre cette reprise n'a pas pu être le cas pour d'autres qui n'ont pu reprendre que partiellement voire pas du tout jusqu'aux vacances scolaires d'été (comme les activités de contact aikido, karaté, etc...) et un peu au-delà.

Dés mi-août nous avons pu reprendre certaines de nos activités et commencer les inscriptions d'adhérents pour la nouvelle saison 2010/2021 qui a débuté en septembre et avec l'ensemble des créneaux attribués à nos sections sur les équipements sportifs municipaux ou intercommunaux, identiques quasiment à ceux de la saison passée. Et ce avec l'espoir de voir cette saison se dérouler « normalement ».

Vous avez été très nombreux à nous rejoindre, témoignant ainsi de votre attachement à votre sport préféré, à sa pratique, aux enseignants ou encadrants de votre section et à notre Association. Nous en avons été très touchés et nous vous en remercions sincèrement et profondément.

Mais « patatras », depuis début octobre les nouvelles sont devenues mauvaises du fait de l'accélération à nouveau des cas d'infection au COVID 19 dans toutes les régions et surtout pour nous en Ile de France. Et un couvre-feu a été institué mi-octobre qui, malheureusement, a entraîné l'arrêt des activités sportives pour les amateurs, après 20h30, dans les installations sportives couvertes.

Mais le « pire » est arrivé mercredi dernier par l'annonce par le Président de la République d'un nouveau confinement pour au moins 4 semaines (jusqu'au 1 décembre) et par la décision prise par les autorités locales de fermer tous les équipements sportifs dès vendredi dernier au soir.

Nous comprenons cette décision (car la protection de la santé de tous est notre priorité numéro un) mais nous regrettons qu'aucune disposition n'ait été prise au niveau de l'état et du ministère des Sports, à ce jour, clairement, pour aider nos pratiquants à conserver un minimum d'activité sportive dans le cadre de notre Association.

Aujourd'hui toutes les activités sont arrêtées. Seul l'accès (par téléphone ou messagerie) soit auprès des dirigeants de votre section soit auprès du secrétariat de notre Association qui reste ouvert aux horaires habituels, reste possible.

Ces prochaines semaines nous n'aurons aucune visibilité sur la fin de ce confinement et sur la réouverture des installations sportives couvertes. Personne ne peut donc prédire aujourd'hui quelles seront les incidences de celui-ci sur toutes nos activités du point sportif (cours, championnats, manifestations sportives) ou économique.

Mais dès que nous aurons plus de certitude de la part des instances publiques, nous reviendrons vers vous, sport par sport, section par section, sur ce sujet.

Nous vous remercions, comme pour le premier confinement, par avance de votre compréhension et de votre esprit de solidarité pendant cette nouvelle période difficile et imprévisible.

Surtout continuez de vous protéger et prenez soin de vous et de tous vos proches.

Amitiés sportives

Pour le bureau de L'USC

le Président de L'USC